

Aérien : croissance neutre en émissions de CO₂ dès 2020

Le transport aérien a été le premier secteur à s'organiser au niveau mondial en définissant des objectifs de réduction des émissions de CO₂. Air France-KLM soutient les objectifs de [l'Association Internationale du Transport Aérien \(IATA\)](#) :

- 1.5% par an : amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2020
- Croissance neutre en émissions de CO₂ à partir de 2020
- 50% de réduction des émissions de CO₂ en 2050 par rapport au niveau de 2005

Mesures d'atténuation des émissions de CO₂

Avec son Plan Climat d'Air France-KLM contribue à la lutte contre le changement climatique. Le plan définit une stratégie en 6 axes :

1. Modernisation de la flotte et contribution à la recherche aéronautique
2. Mobilisation de l'ensemble du personnel et des parties prenantes externes autour de plans d'action environnementaux ambitieux visant la réduction des émissions des opérations aériennes et des activités au sol
3. Soutien actif à l'émergence de carburants alternatifs durables pour l'aviation et participation à la recherche sur les énergies renouvelables
4. Soutien de programmes de protection de l'environnement conduits par des ONG
5. Mise à disposition des clients des informations sur les émissions de CO₂ liées à leur voyage et la possibilité de les compenser
6. Soutien des efforts visant un accord mondial sur le climat et une juste contribution de l'aérien

Mesures d'adaptation au changement climatique

Les impacts du changement climatique, parmi lesquels des événements météorologiques extrêmes plus nombreux, pourraient représenter un risque potentiel pour les opérations aériennes.

Grâce à [l'étendue de leur réseau](#) et à la [composition de leur flotte](#), Air France et KLM opèrent déjà dans toutes les conditions climatiques et adaptent leur programme lorsque cela est nécessaire. Le groupe passe en revue périodiquement l'analyse des risques pour optimiser les mesures existantes. Air France et KLM ont développé des programmes de gestion des situations d'urgence, auxquels sont formés les salariés. Elles travaillent avec les aéroports pour assurer les meilleures conditions d'exploitation et d'accueil de leurs clients.

[Cours de bourse](#)

4,352 € -6,35 %

Dernières publications

- [DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019](#)20/04/2020
- [ROADSHOW PRESENTATION FULL YEAR 2019](#)04/03/2020
- [L'ESSENTIEL DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017](#)25/02/2020